Roulez en toute sérénité : l'équipement indispensable pour votre vélo

Sécurité et conformité réglementaire

- Éclairage : feu avant (blanc ou jaune) et feu arrière (rouge) obligatoires.
- Catadioptres : blanc à l'avant, rouge à l'arrière, orange sur les roues et les pédales.
- Avertisseur sonore : sonnette audible à au moins 50 mètres.
- Gilet haute visibilité : obligatoire hors agglomération, la nuit ou par faible visibilité.
- Casque : certifié NF EN 1078 (obligatoire pour les moins de 12 ans, fortement recommandé pour tous).

Protection contre le vol

- Antivol : modèle en U certifié FUB avec un indice de résistance élevé.
- Marquage : système Bicycode ou APIC pour faciliter la restitution en cas de vol.

Kit de réparation et entretien courant

- Kit de réparation : démonte-pneus, rustines, colle, pompe compatible (Presta ou Schrader) et chambre à air de rechange aux dimensions exactes.
- Entretien transmission : lubrifiant adapté (sec ou humide selon la météo) et brosse de dégraissage.

Confort et transport de charges

- Gants de vélo : pour réduire les vibrations et protéger les mains en cas de chute.
- Transport : sacoches latérales sur porte-bagages pour abaisser le centre de gravité et améliorer la maniabilité.